



Compte-rendu du Bureau Directeur du 19 novembre 2010

validé par le Comité directeur du 11 décembre 2010

Au siège Fédéral - 15 passage des Mauxins – 75019 PARIS

Membres présents (3) : Jean-Paul Ters, Michel Chariou, Michel Ediar

Membre excusé (1) : Marie-France Charles

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau, DTN

Pour cette séance 3 voix sont représentées sur 4 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le Bureau directeur peut valablement délibérer.

Président de séance : Jean-Paul Ters – **Secrétaire de séance :** Michel Chariou

La réunion est ouverte à 14h30. Le Président souhaite la bienvenue à tous à cette réunion, les remercie de leur présence et excuse Marie-France Charles, retenue dans le sud de la France.

1) Commission d'appel d'offres du CNOSF

Répondre que nous ne sommes pas de membre candidat.

2) Incidents semaine fédérale

Malgré les excuses présentées, le délégué fédéral, l'arbitre et le chef d'atelier souhaitent que la Commission de discipline soit saisie. De même, le Bureau directeur ne souhaite pas voir se développer des incivilités lors de nos compétitions. Le dossier sera transmis à la Commission dans les meilleurs délais. Adopté.

3) Question de Pierre Delenne (Provence) concernant les raids multi et les pass'orientation

La disparition de la licence raid qui devient une licence compétition à part entière n'a pas modifié notre contrat d'assurance. Nos licenciés sont donc toujours assurés pour les manifestations correspondantes. (cf. site de la fédération- FAQ). Cependant, il est nécessaire de vérifier auprès de notre assureur que les clubs pratiquant les raids multi non CO sont également assurés pour l'organisation des compétitions qui sont hors de notre délégation (ou qui ne font pas partie de l'objet de nos statuts).

4) Mise à disposition des cadres techniques

Le DTN pense qu'il convient de rappeler les domaines d'intervention et les missions des cadres techniques, qui sont encore trop souvent sollicités pour des interventions en dehors de leur domaine de compétences. Une première mise au point sera effectuée demain lors de la réunion des Présidents de ligue. Une autre mise au point sera faite dans la Lettre O'Clubs.

5) Représentants à la CMN FFCO / FFSU

Nous allons solliciter le concours d'Alain Rouleau. L'autre membre est toujours Jacques Leroy.

6) Audit de l'expert-comptable

Il reste un compte à clôturer à la BRED. D'après Marie-France, la procédure est terminée. Mais nous n'avons pas reçu d'accusé. A contrôler.

Comme nous l'avons déjà envisagé, il serait nécessaire de changer notre logiciel de comptabilité pour sécuriser les historiques et faciliter l'exploitation et les sauvegardes. Le Trésorier suit le dossier. Pas de décision dans l'immédiat, dans un premier temps nous devons rencontrer la Société Générale.

Le Trésorier demande que notre compte à la Société Générale soit transféré vers une agence plus proche de notre siège. Adopté. Le Trésorier est chargé des démarches administratives.

7) Finances

La fin de l'année comptable approche et il est nécessaire de rappeler à tous que les factures et frais de déplacement doivent être transmis très rapidement.

Le Trésorier rappelle à cette occasion que les délais de paiement sont maintenant extrêmement réduits. Cependant, ce sont souvent ceux qui traînent le plus à transmettre leurs états de frais qui sont les plus impatients de toucher les remboursements.

8) Actions internationales

Le Ministère des Sports a donné son accord, pour qu'à l'occasion des Championnats du Monde, la France invite quelques sportifs de nations émergentes en CO à participer aux compétitions. La FFCO, avec l'appui du CO WOC, est chargé d'élaborer la liste des nations invitées, en liaison avec l'IOF et le Ministère. Il est précisé que les crédits correspondant seront versés à la Fédération, qui les reversera ensuite au Comité d'organisation.

Questions diverses :

9) Le Bureau donne un avis favorable à la prise en charge des frais de déplacements sur Annecy des membres de la Fédération qui siègent à la commission mixte nationale de l'UNSS.

10) Marie-Violaine Palcau fait le point sur les conventions Airxtrem et Noname.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Le Président
Jean-Paul TERS

Le Secrétaire de séance
Michel CHARIAU